RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

2021

Une société sans utopie serait une société sans destin

URIOPSS CENTRE
29 boulevard Rocheplatte
BP 35 ORLEANS Cedex 1
02.38.62.34.39
www.uriopss.centre.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 2021

URIOPSS CENTRE
ASSEMBLEE GENERALE
13 Avril 2021
RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION
« Une société sans utopie serait une société sans destin »*

Nous voici aujourd'hui rassemblés dans des conditions que nous étions loin de prévoir il y a encore quelques mois, puisque choisissant l'optimisme, nous avions décidé de nous réunir à Vierzon, à la fois pour sa facilité d'accès au cœur de notre Région Centre Val de Loire, mais aussi parce qu'une grande partie des habitants de cette ville d'importance moyenne sont aux prises aujourd'hui avec un ensemble de difficultés économiques et sociales qui nous semblent à la fois révéler et démontrer l'importance primordiale de l'intervention associative de notre secteur sanitaire, social et médico-social. La persistance de la pandémie sanitaire, quand bien même le processus de vaccination est aujourd'hui enclenché, nous fait évidemment regretter de ne pouvoir mener ce projet tel que nous l'avions conçu.

Aussi je salue la capacité d'adaptation de l'équipe de l'Uriopss ainsi que la disponibilité des différents intervenants qui ont bien voulu se déplacer dans des locaux adaptés de l'agglomération d'Orléans pour offrir une forme plus dynamique à la tenue de cette assemblée qui a toujours constitué un moment privilégié de rencontre et de partage pour les adhérents de l'Uriopss Centre.
Je veux tout d'abord exprimer toute ma reconnaissance aux membres de bureau et du Conseil d'Administration pour la qualité de leurs éclairages, et la pertinence de leurs alertes, permettant de continuer à penser collectivement le rôle et les initiatives de notre réseau dans ce contexte bouleversant, afin d'apporter le soutien nécessaire à nos adhérents et de facto aux personnes qu'ils ont mission d'accompagner. Je remercie également pour leur concours les administrateurs qui ont quitté leur mandat en cours.

J'ai d'ailleurs le grand plaisir de vous indiquer que nous avons reçu 26 candidatures pour pourvoir au remplacement de 6 postes à notre Conseil. C'est le signe manifeste d'un fort intérêt de nos adhérents pour notre Union. Je leur adresse mes chaleureux remerciements et félicite d'ores et déjà les futurs entrants.
Je n'oublie pas non plus les 6 délégués GLASS et leurs suppléants pour le précieux travail d'animation mené dans chaque département pendant ces deux années, permettant la connaissance précise et actualisée des besoins du terrain et de la nature des attentes des acteurs de notre secteur. Ils ont su créer des dynamiques de réflexion originales selon les départements permettant ainsi d'approfondir des problématiques sanitaires sociales et médico-sociales particulières, propres aux différents territoires, nourrir nos propositions prioritaires et favoriser l'émergence de thèmes d'intérêt régional et national. Et bien entendu cette organisation départementale n'a pu trouver son efficacité que dans la participation active et régulière de l'ensemble de nos adhérents que je remercie bien sincèrement. Au 31 décembre 2020 notre Union était constituée de 202 associations adhérentes et plus de 650 établissements, services et dispositifs.

A cet instant de ce rapport moral, je souhaite rendre hommage à nos prédécesseurs qui nous ont quittés et qui ont su défendre avec ardeur les valeurs de notre Union et organiser ses missions avec constance. Nous appartenons aujourd'hui à leur lignage en permettant notre identification à leurs idéaux, voire à leurs utopies, pour continuer à lutter vigoureusement contre l'exclusion sous toutes ses formes, à défendre le droit intangible à la solidarité et à soutenir l'égale dignité des personnes que le destin ou bien encore leurs situations particulières ont rendu vulnérables.

Je tiens enfin à adresser mes remerciements appuyés à l'équipe de l'Uriopss pour son engagement professionnel de haute qualité pendant ces deux années traversées par le changement de présidence, le congé partiel de Johan PRIOU pendant 12 mois, et l'intérim de Direction assuré par Aude BRARD, directrice adjointe. Les expertises associées de chaque salarié, les qualités d'animation d'Aude BRARD et l'appui vigilant à distance de Johan PRIOU ont permis de faire face aux nombreuses sollicitations qui ont été adressées à l'Uriopss, démontrant s'il est besoin que la gestion de cette situation très exceptionnelle à plusieurs titres a permis l'affirmation des compétences collectives de l'équipe.

1 >> La crise sanitaire et ses impacts sur notre union

Les années que couvre notre assemblée générale sont marquées par le caractère totalement foudroyant de la crise sanitaire qui a arraisonné le monde entier déjà aux prises avec une dégradation climatique sans précédent. Cette situation inédite de pandémie a conduit à une privation plus ou moins drastique de nos libertés individuelles et collectives pour protéger la santé des plus vulnérables d'entre nous et a généré une crise sociale et économique dont les effets ne sont pas encore complètement lisibles et évalués. Toutefois les inégalités sociales dans la crise sanitaire sont déjà caractérisés par l'INSEE et l'on peut dès maintenant comptabiliser la surmortalité survenue dans certaines zones géographiques particulièrement touchées par la pauvreté, la densité de population, l'isolement et le mal-logement .** Outre les difficultés à trouver un emploi, le rapport de l'Observatoire des inégalités de novembre 2020 sur la pauvreté en France, montre que la crise a accentué les vulnérabilités, a fait basculer des personnes dans la précarité et dans le silence de leur invisibilité, a eu des effets sur la santé physique et psychique des jeunes et des adultes, a augmenté la mise en danger et le nombre des femmes victimes de violences, les maltraitances familiales de tous ordres et a provoqué des décrochages scolaires et universitaires délétères. Notre région Centre Val de Loire n'est pas épargnée quand bien même l'ensemble des décideurs publics, prenant la dimension des impacts de cette crise, ont su développer des stratégies de soutien aux associations de solidarité et aux populations les plus éprouvées. Les différents plans de relance notamment de la part de l'Etat et du Conseil Régional, l'activation de la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le maintien du financement par la Région des Cap'Asso en direction des associations constituent de véritable bouées de sauvetage pour le secteur économique, pour le secteur social.

Mais il est à remarquer que la Covid 19 n'a fait qu'exacerber la tendance exprimée en 2019 par les indicateurs disponibles, d'une aggravation durable de la situation sociale de nos concitoyens les plus fragiles.

Et cela a pour conséquence de convoquer notre secteur social et médico-social consacré au « prendre soin » à agir aujourd'hui dans une urgence comparable au secteur sanitaire pour ne pas laisser s'effondrer des personnes dans la précarité dont il est très difficile de s'extraire.

Mais notons que certaines associations qui accompagnent des personnes en difficulté, financées par des prestations vendues, tel le secteur de l'Insertion par l'activité économique, les Esat, les Entreprises Adaptées, ont subi une onde de choc économique aujourd'hui encore particulièrement violente dont elles ne sont pas remises.

Quant aux champs du social et du médico-social, en dépit de structures financières plus stables, relevons néanmoins à nouveau l'insuffisance de la plupart des financements de base des dispositifs gérés, l'absence récurrente des réajustements des budgets de fonctionnement et des sections d'investissement y compris dans le cadre des négociations de CPOM , et l'impossibilité pour les associations de renforcer leurs hauts de bilan au service d'une véritable démarche d'ingénierie pour mettre en œuvre leur potentiel de créativité et d'initiative, répondre aux appels à projet, à manifestation d'intérêt.

Il sera donc tout particulièrement nécessaire de veiller aux contenus des prochaines échéances budgétaires.

Cependant, durant ces deux années, nous avons néanmoins pu mesurer la capacité des gouvernances et des dirigeances associatives à adapter leurs pratiques, trouver des voies de passage pour créer des synergies avec des partenaires au service des personnes confiées, fabriquer de la transversalité concrète entre le secteur social et médico-social. Nous avons noté la multiplication de collaborations entre les équipes des structures et services pour empoigner les effets immédiats et concrets de la crise. Les associations de notre secteur ont tenu, permettant aux centres hospitaliers de notre région de ne pas sombrer devant un nombre de patients impossible à gérer. Les malades à symptômes modérés ont ainsi pu être pris en charge dans les structures sociales et médico-sociales, les personnes précarisées, sans domicile, souffrant d'addictions ont bénéficié d'équipes plus nombreuses qui sont allées à leur rencontre afin de maintenir ou de rétablir les liens d'assistance, les enfants relevant des services de protection de l'enfance ont été accompagnés en dépit de difficultés considérables des services dédiés, les services d'aide à domicile et les Ephad ont poursuivi leurs missions jusque dans leurs limites, prenant parfois des risques en terme de responsabilité. Enfin les familles des personnes âgées et en situation de handicap ont pu bénéficier du soutien des professionnels quand bien même la distance obligée avec leurs proches fut une épreuve parfois difficilement supportable pour les uns et les autres.

Au-delà du traitement de l'urgence liée à la Covid 19, l'Uriopss qui a fait 24 accompagnements pour 18 associations et leurs structures en 2019 et 2020 révèle que si cette crise a mis l'ensemble de notre secteur sous la pression de la gestion très complexe de la protection sanitaire des personnes confiées, cela n'a pas freiné pour autant le processus de développement et d'adaptation de l'offre sociale et médico-sociale. Notamment dans le sens de l'amélioration de l'inclusion des personnes au sein de notre société avec le souci éthique de veiller à une prise en compte des besoins et des attentes individuelles et singulières de ces dernières.
Cela atteste du capital d'expertise, de la capacité de mobilisation et d'adaptation de nos adhérents.
Mais l'évolution en cours des projets associatifs et des modalités d'accompagnement exigent aussi de la part des décideurs et des financeurs publics la compréhension des difficultés et la résolution des obstacles. L'Uriopss dans son rôle d'interface entre nos adhérents et les pouvoirs publics n'a pas manqué de traduire les écarts existants entre les réalités de terrain et les orientations des politiques publiques et de permettre des clarifications des uns avec les autres. Les documents de Propositions prioritaires actualisées chaque année dans chaque département ont cette fonction d'alerte et de suggestion de résolution des difficultés.

2 >> L'uriopss s'est attachée dans un tel contexte à porter une parole forte au nom des associations et à exercer sa fonction de représentation et de défense de nos adhérents auprès des pouvoirs publics pour communiquer leurs problématiques, être force de propositions et pour s'affirmer en tant que co-acteurs des politiques publiques.

150 mandats départementaux et régionaux ont été portés par l'Uriopss en 2019 et 2020 et 370 réunions de représentation ont été assurées par les administrateurs et l'équipe technique.
Quelques exemples pour illustrer notre propos :

- L'Uriopss assure depuis 2010 la présidence de la commission médico-sociale de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, permettant ainsi d'impulser des travaux issus des réflexions des adhérents sur la transformation de l'offre, le passage en dispositifs, la scolarisation des enfants en situation de handicap, l'ensemble des thématiques du Projet Régional de Santé et le suivi du Ségur de la Santé.
- L'Uriopss lors du premier confinement a pris part à 92 réunions initiées aux niveaux régional ou départemental soit par les autorités, soit à la demande des associations. A interpellé par écrit les 6 Présidents des Départements, ainsi que l'ARS et ses délégations départementales pour solliciter des mesures exceptionnelles correspondant à la situation elle-même exceptionnelle, et faire état de la mise en danger de l'activité même de certaines structures en raison de la pénurie récurrente de matériel de protection.
- L'ensemble des autorités ont été destinataires du courrier du Président de l'Uniopss et de nous-mêmes sur la nécessité d'octroyer une prime pour tous les acteurs de notre secteur social et médico-social. Et soulignons qu'au niveau national, l'Uniopss qui a participé aux réunions de crises de la DGCS et entretenu un lien constant avec les ministères, a produit de nombreuses notes d'analyse auxquelles nous avons pris part sur les thématiques de Droit Social, et sur la production de questions-réponses partagée à l'ensemble du réseau UNIOPSS-URIOPSS.

Ainsi des positionnements inter-associatifs ont été régulièrement adressés par l'Uniopss au Premier Ministre et aux ministères concernés dont le problème de l'attractivité des métiers de la relation sociale et de la solidarité, la faiblesse des rémunérations des salariés, bien souvent des femmes elles-mêmes en situation de précarité, la complexité et le morcellement des financements de nos secteurs, le manque de communication entre les différentes administrations concernées, les demandes permanentes de reporting et de retours d'expérience sans véritable suite.

Par ailleurs les rendez-vous avec les institutionnels ont été menés régulièrement. Nommons sans exhaustivité les rencontres avec les élus d'Indre-et-Loire dans le cadre de la démarche de valorisation de l'action des associations appuyée sur la publication «Les Associations au cœur de la solidarité en Indre-et-Loire» ; la Rencontre de représentants du GLASS avec la Commission sociale du CD du Loiret ; le retex sur la crise sanitaire avec la directrice de la CNSA ; la rencontre avec le Préfet de Région pour présenter notre actualité et nos enjeux ; les échanges avec le Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté , le DRJSCS ; la rencontre des SAAD avec le Président du CD 45 …

Enfin notre Union a pris part aux réflexions menées par le Mouvement associatif Val de Loire et de la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire.
L'Uriopss a aussi pris place dans la réflexion régionale et départementale du Pacte du Pouvoir de Vivre.
Ces différents éléments illustrent l'importance qu'a porté l'Uriopss aux relations à établir et entretenir avec les pouvoirs publics, les élus, les financeurs de notre région. Afin de mettre en évidence les enjeux auxquels sont confrontées les associations, mais permettre à ces dernières de se situer comme de véritables partenaires des politiques publiques au service de l'amélioration de la vie des citoyens et non comme de simples opérateurs de la mise en œuvre de projets sociaux et médico-sociaux auxquels notre secteur et à fortiori les personnes concernées seraient étrangers. Les adhérents de l'Uriopss très soucieux, comme les élus, d'une dépense pertinente des moyens alloués à la solidarité ont porté durant ces deux années la conviction forte que la démarche de co-construction des réponses est incontournable entre les élus et les acteurs de terrain.
Cela nous semble d'autant plus important aujourd'hui que notre société montre les signes d'une forte demande sociale à laquelle une réponse verticale, trop distante ou bien encore d'ordre public pourrait avoir pour effet d'activer les protestations de nos concitoyens les plus en difficulté. A ce titre nous avons alerté lors de la dernière conférence régionale de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté mais aussi lors d'une journée ALERTE, sur la nécessité d'apporter rapidement un accompagnement et des ressources sécurisées à notre jeunesse très impactée par la crise sanitaire et économique.

3 >> Le rapport d'activité qui va vous être présenté détaillera les actions de l'URIOPSS mais il me parait utile de mettre en évidence le soin pris à la communication, à l'information et à la formation de nos adhérents :

Les temps de travail physiques de 2019 entre nos adhérents et l'équipe technique de l'Uriopss ont laissé place en 2020 aux visio-conférences avec le souci d'appréhender le plus finement possible leurs préoccupations et leurs besoins.
Quelques éléments : 641 informations ont été adressées par mail au cours du premier confinement, une permanence téléphonique a été assurée, une page internet dédiée à la crise sanitaire a été créée et des éléments relatifs à l'évolution législative, aux recommandations et protocoles ainsi que les comptes rendus des réunions ont été diffusés deux fois par semaine en moyenne.
Notre site internet, nos bulletins d'information, notre compte twitter, contribuent à faire connaitre nos actions que nous communiquons régulièrement à nos partenaires, aux autorités et de plus en plus régulièrement au grand public.
La gestion de la crise sanitaire n'a pas empêché pour autant le fonctionnement des instances habituelles de communication de notre Union. L'animation régionale s'est réalisée régulièrement au cours de ces deux années. Les réunions des GLASS se sont déroulées dans chaque département ainsi que les groupes de travail constitués. Les 6 journées départementales de rentrée sociale en présentiel ou distantiel ont eu lieu avec la présentation des propositions prioritaires à l'ensemble des autorités participantes.

Sur plan du conseil et de l'expertise, l'équipe de l'Uriopss a répondu pendant la seule période du premier confinement à 168 questions de nos adhérents notamment en Droit social, Gestion des ressources humaines, Gestion financière de la vie des ESMS et de la vie associative.
Enfin nos journées d'études et nos groupes de travail régionaux ont complété nos propositions de conseils.
Sur le registre de la formation des bénévoles et des salariés, signalons l'évolution du service formation et sa certification Qualiopi en juillet 2020. Des formations en présentiel, et en distanciel ont été proposées durant ces deux années avec une mise à disposition d'une bibliothèque multimédia et l'organisation de séances de co-développement à destination des administrateurs sur la thématique de la gouvernance.
Les missions que je viens d'évoquer ne pourraient se réaliser sans les partenariats avec de nombreux partenaires tels que : Le mouvement associatif du Centre, La chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire, France Active CVL, Le CREAI, L'Observatoire Régional de la Santé, l'ITS de Tours, l'ERTS d'Olivet, La Fédération Régionale des acteurs en promotion de la Santé, l'Union Sociale de l'Habitat, l'Union des Employeurs de l'Economie sociale et solidaire, les syndicats employeurs, les associations culturelles , ADERE

le CROS, les OPCO …
Je les remercie tout particulièrement de nos fructueuses collaborations.

PERSPECTIVES et ORIENTATIONS :

Les deux prochaines années seront traversées en 2021 par le renouvellement des Conseils Départementaux, du Conseil Régional, et en 2022 par l'élection de la présidence de la république et des députés.

- Cela nous amènera à porter toute notre attention sur les projets politiques susceptibles d'impacter les missions et les modalités de mise en œuvre de la politique de solidarité par notre secteur, à faire des suggestions aux nouveaux élus, en prenant part aux nouveaux schémas et plans départementaux et régionaux et en présentant nos Propositions prioritaires régulièrement actualisées, et en rencontrant les nouveaux élus et responsables institutionnels.
- Nous devrons soutenir activement le projet de cinquième branche et de la loi Grand âge Autonomie qui ne semblent plus aujourd'hui au calendrier parlementaire et prendre toute notre part dans les débats relatifs l'Autonomie pour que l'accompagnement des personnes âgées et en perte d'autonomie soient enfin à la hauteur de leur besoins et de leurs attentes en respectant leur choix prépondérant de rester vivre à leur domicile.
- Nous poursuivrons notre participation aux travaux menés par l'ARS et au suivi du Ségur de la Santé.
- Nous suivrons attentivement les conséquences de la loi dite «4 D» qui devrait consacrer une étape complémentaire de la décentralisation, et dont notre secteur attend des clarifications sur les compétences et des simplifications d'accès aux droits et à la gestion administrative de leurs situations pour les citoyens.
- Nous veillerons à nous associer aux travaux de la mission Laforcade chargée d'apporter des solutions aux problèmes cruciaux d'attractivité des métiers du «care» et seront partie prenante de la formation professionnelle.
- Nous devrons réactualiser notre projet associatif et nos engagements prioritaires afin de les proposer à nos adhérents lors d'une AGE. Dans ce cadre de travail, nous porterons une attention soutenue à la place qu'occupent les femmes au sein de nos organisations sociales et médicosociales et dans notre société et veillerons à ce qu'elles occupent à parité avec les hommes les postes correspondant à leurs compétences.
- Nous participerons au Pacte du Pouvoir de vivre dans sa dimension de meilleure prise en compte des liens entre la dégradation climatique et l'accentuation de la précarité de certains habitants de notre région. Nous nous approprierons davantage la question de la protection environnementale pour qu'elle s'intègre dans les projets associatifs.
- Nous prendrons une part active à l'économie sociale et solidaire qui rapproche les ressources économiques des citoyens dans un rapport de respect conjugué des hommes et des territoires et dans la recherche d'une construction de relations plus harmonieuses.
- Nous proposerons des temps de travail thématiques correspondant aux besoins exprimés par nos adhérents. Nous veillerons à être partie prenante de l'amélioration de la protection de l'enfance, de la situation de la jeunesse, et du traitement de la pauvreté notamment des foyers monoparentaux sur certains territoires isolés de notre région.
- Nous soutiendrons les associations dans l'évolution de leurs projets, les réponses aux appels à projets et manifestations d'intérêts et continuerons d'outiller les professionnels en Droit social, RH, Systèmes d'information…
- Nous poursuivrons notre animation du Collectif Alerte dans une dimension de co-construction avec des acteurs divers et nous veillerons à communiquer avec le grand public.
- Nous contribuerons à la rénovation de la politique de la protection de l'enfance aux côtés de l'Etat, des départements et de l'ARS en promouvant la prévention précoce de la maltraitance et des conséquences sur le développement de l'enfant, de la pauvreté de leur famille et nous contribuerons à favoriser des accompagnements sociaux et médico-sociaux de qualité, alternatifs aux placements dans les structures collectives.

Nous savons d'ores et déjà que nos perspectives de travail seront compliquées par la persistance de la Covid 19. Il sera donc nécessaire de mettre toute notre énergie collective au service des personnes victimes de la crise sociale qui ne faiblira pas.
Nous poursuivrons nos propositions de consolidation des projets associatifs et de leurs dispositifs gérés afin

de faciliter leur adaptation à la transformation de l'offre.

- Nous déploierons un programme de formation ambitieux à l'intention des bénévoles et des cadres de dirigeance avec la contribution de notre équipe technique et de consultants qui connaissent les enjeux de notre réseau.
- Nous contribuerons activement à la construction de la stratégie de mutualisation et de coopération avec le réseau URIOPSS-UNIOPSS, en se référant au projet politique de notre instance nationale et participerons à sa communication rénovée.

Pour conclure et anticiper sur quatre de ces perspectives qui m'importent tout particulièrement, je veux remercier chaleureusement de leur participation :

- Patrick DOUTRELIGNE Président de l'UNIOPSS qui nous aidera à confirmer le sens des liens entre le réseau national et notre réseau régional,
- Dominique SACHER, ancien directeur de l'URIOPSS Centre à qui j'adresse mes vifs remerciements pour sa valorisation permanente de notre réseau et qui nous parlera de l'importance de l'économie sociale et solidaire au sein de notre secteur sanitaire, social et médico-social puisqu'il vient de quitter la présidence de la CRESS,
- Fatim LABIB qui en sa qualité de rapporteure générale à la parité et à l'égalité au CESER commentera l'exposition Egal O'CESER à laquelle l'Uriopss a été partie prenante, consacrée aux femmes et aux hommes qui ont fait progresser la place des femmes au cours de l'histoire et au sein de la société .
- Notre après-midi sera consacré à une réflexion sur l'inclusion avec le concours de Charles GARDOU Professeur à l'Université de Lyon sur le thème de l'inclusion.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

« Ne pas s'enfermer dans l'immobilité des certitudes, continuer à douter, accepter le risque, savoir traverser le plafond des idées reçues »

Dominique LORENZI-BRY

*Paul Ricoeur (l'Idéologie et l'Utopie-2005)
**Insee références 3 décembre 2020

URIOPSS Centre
29 boulevard Rocheplatte
BP 35
45016 ORLEANS cedex 1